MINISTÈRE
DE LA JUSTICE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale
de l'administration pénitentiaire

ACTE D'ENGAGEMENT

LOT N°1 : MARCHÉ PUBLIC DE CONTROLE TECHNIQUE

Pré-schéma directeur :
zones administration - greffe – parloirs

Maison d'arrêt de NIMES

Cadre réservé à l'acheteur

MARCHE N°

NOTIFIE LE / /

Labellisation du Ministère de la Justice
2024-2027

Ministère de la Justice
DIRECTION INTERRÉGIONALE DES SERVICES PÉNITENTIAIRES
Bâtiment B – 4ème étage
5 esplanade Compans-Caffarelli - CS 81501
31015 TOULOUSE - CEDEX 6

SOMMAIRE

1 - Identification de l'acheteur 3
2 - Identification du co-contractant 3
3 - Dispositions générales 4
3.1 - Objet 4
3.2 - Mode de passation 4
3.3 - Forme de contrat 4
4 - Prix 4
5 - Durée et Délais d'exécution 5
6 - Paiement 5
7 - Nomenclature(s) 6
8 - Signature 6

1 - Identification de l'acheteur

Nom de l'organisme : Ministère de la Justice - Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Toulouse

2 - Identification du co-contractant

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché indiquées à l'article 2-Pièces contractuelles du Cahier des clauses administratives particulières qui fait référence au CCAG - Prestations Intellectuelles 2021 et conformément à leurs clauses et stipulations ;

☐ Le signataire (Candidat individuel),
M
Agissant en qualité de
☐ m'engage sur la base de mon offre et pour mon propre compte ;
Nom commercial et dénomination sociale
Adresse
Courriel [1]
Numéro de téléphone
Numéro de SIRET
Code APE
Numéro de TVA intracommunautaire
☐ engage la société sur la base de son offre ;
Nom commercial et dénomination sociale
Adresse
Courriel [2]
Numéro de téléphone
Numéro de SIRET
Code APE
Numéro de TVA intracommunautaire
☐ Le mandataire (Candidat groupé),
M
Agissant en qualité de
désigné mandataire :
☐ du groupement solidaire

☐ solidaire du groupement conjoint

☐ non solidaire du groupement conjoint

Nom commercial et dénomination sociale
.....
Adresse
.....
Courriel [1]
Numéro de téléphone
Numéro de SIRET
Code APE
Numéro de TVA intracommunautaire
S'engage, au nom des membres du groupement [2], sur la base de l'offre du groupement,
à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

L'offre ainsi présentée n'est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

3 - Dispositions générales

3.1 - Objet

Le présent Acte d'Engagement concerne :
Mission de contrôle technique portant sur le Pré-schéma directeur pour les zones de l'administration, le greffe, les parloirs à la Maison d'arrêt de Nîmes.

Les éléments constitutifs de la mission confiée au Contrôleur technique sont définis à l'article 5 du CCAP.

Tranche ferme : totalité de la phase études + travaux des zones administration - greffe
TO1 : travaux de la zone parloirs

RAPPEL CLAUSE PENITENTIAIRE:
" Les documents transmis dans le cadre de cette mise en concurrence (pièces, plans, ...) ne pourront en aucun cas être transmis, publiés ou photocopiés.
Ils doivent être immédiatement détruits par les candidats non retenus suite à la notification de la décision du pouvoir adjudicateur de ne pas les retenir. De même, ils devront être immédiatement détruits par le titulaire du marché au terme des garanties qui lui incombent. "

Le candidat accepte les dispositions du C.C.A.P et du C.C.T.P/Programme joints à la consultation.

3.2 - Mode de passation

La procédure de passation est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

3.3 - Forme de contrat

Le marché à tranches optionnelles sera conclu en application des articles R. 2113-4 à R. 2113-6 du Code de la commande publique. Les prestations sont divisées en une tranche ferme et 1 tranche optionnelle.

4 - Prix

Les prestations du Contrôleur technique seront réglées par un prix global et forfaitaire (forfait de rémunération).

TRANCHE FERME :
La part de l'enveloppe prévisionnelle du maitre de l'ouvrage affectée aux travaux est fixée à **1.908.250 € HT pour les études de l'ensemble de l'opération dont 565 000 € HT de travaux pour l'administration et le greffe.**
Le forfait de rémunération est définitif. Il est fixé à :

Forfait phase Conception € HT

Forfait phase Réalisation € HT

Forfait phase Réception €HT

Forfait phase GPA €HT

Montant total HT Euros

TVA (taux de%) Euros

Montant total TTC Euros

Soit en toutes lettres

TRANCHE OPTIONNELLE 1 :

La part de l'enveloppe prévisionnelle du maitre de l'ouvrage affectée aux travaux est fixée à **1.343.250 € HT.**

Le forfait de rémunération est définitif. Il est fixé à :

Forfait phase Conception € HT

Forfait phase Réalisation € HT

Forfait phase Réception €HT

Euros

Forfait phase GPA €HT

Montant total HT

TVA (taux de%) Euros

Montant total TTC Euros

Soit en toutes lettres

5 - Durée et Délais d'exécution

La durée prévisionnelle d'exécution des prestations est stipulée dans le C.C.A.P.

6 - Paiement

Le pouvoir adjudicateur se libèrera des sommes dues au titre de l'exécution des prestations en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

- Ouvert au nom de :
 pour les prestations suivantes :
 Domiciliation :
 Code banque : _____ Code guichet : _____ N° de compte : _____ Clé RIB : __
 IBAN : ____ ____ ____ ____ ____ ____ ___
 BIC : _____

- Ouvert au nom de :
 pour les prestations suivantes :
 Domiciliation :
 Code banque : _____ Code guichet : _____ N° de compte : _____ Clé RIB : __
 IBAN : ____ ____ ____ ____ ____ ____ ___
 BIC : _____

En cas de groupement, le paiement est effectué sur [1] :

☐ un compte unique ouvert au nom du mandataire ;

☐ les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées en annexe du présent document.

Nota : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que seules les dispositions du CCAP s'appliquent.

7 - Nomenclature(s)

La classification conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

Code principal	Description
71356100-9	Services de contrôle technique

8 - Signature

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation du marché à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles L. 2141-1 à L. 2141-14 du Code de la commande publique.

Fait en un seul original

A
Le
Signature du candidat, du mandataire ou des membres du groupement [1]

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

La présente offre est acceptée

A
Le

Signature du représentant du pouvoir adjudicateur

NOTIFICATION DU CONTRAT AU TITULAIRE (Date d'effet du contrat)

Le titulaire du marché recevra via PLACE une copie du présent acte d'engagement ainsi que le formulaire NOTI5, dont la date d'Accusé de réception du message envoyé au titulaire correspondra à la date d'effet du présent marché (la preuve de l'AR sur PLACE sera annexée au formulaire NOTI5).

NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCES

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

☐ La totalité du marché dont le montant est de (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :
.

☐ La totalité du bon de commande n° afférent au marché (indiquer le montant en chiffres et lettres) :
.

☐ La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à (indiquer en chiffres et en lettres) :
.

☐ La partie des prestations évaluée à (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :
.

et devant être exécutée par : en qualité de :

☐ membre d'un groupement d'entreprise

☐ sous-traitant

A
Le

Signature [1]